2014 se termine, 2015 se profile à l'horizon.

Cette année, vous avez élu une nouvelle équipe municipale, composée de 4 femmes et 7 hommes. Nous vous remercions de nous avoir accordé votre confiance.

En 2015, la commune de Méobecq sera rattachée au canton de Saint-Gaultier, qui récupère le canton de St Benoit du Sault et



Bélâbre, un territoire de 34 communes et 17000 habitants. Cette décision nous a été imposée sans aucune concertation.

En 2014, notre commune a participé au concours des villages fleuris. Un premier prix nous a été décerné par le Conseil Général. Bravo et merci à nos employés municipaux.

Revenons sur nos travaux et acquisitions 2014 :

- Des pierres ont été mises dans le chemin du Don.
- La Départementale 11 qui traverse le centre bourg a été refaite à la charge du Conseil Général. Les bouches d'assainissement ont été financées par la commune. Les remblais récupérés ont été récartés dans le chemin des Bruères.
- Les crépis de la classe de CE1-CE2 ont été réalisés par l'entreprise locale de Vincent Charbonnier.
- Côté électrique: les installations de l'église et de la mairie ont été mises aux normes. Nous avons profité de ces travaux pour donner un coup de neuf aux murs de la mairie.
- Concernant l'informatique: le Haut Débit est opérationnel à Méobecq depuis le 18 septembre 2014. Pour pouvoir bénéficier de ce service, vous devez composer le 39 00 et demander que la manipulation nécessaire soit effectuée par ORANGE pour bénéficier de «l'opération montée en débit». Pour les abonnés chez Bouygues ou SFR, des renseignements peuvent être fournis en mairie.
- La cantine a été équipée d'un frigidaire grande capacité et d'un lave-vaisselle.
- Nous avons remplacé 5 lanternes d'éclairage répondant aux normes dans le centre bourg, et installé 4 nouvelles lampes (2 Rte de Claise, 1 Rte de Migné et 1 Route de Buzançais). Ces nouvelles lampes ne répondent pas à notre attente. Des négociations sont en cours avec l'installateur pour améliorer cette situation.

Un lot de 1500 livres nous a été donné. Nous recherchons un local pour exposer ces ouvrages.

Nous avons reconduit pour 2 ans le contrat avenir de Benoit, notre employé municipal.

2014 fut une mauvaise année pour nos entreprises aux Fleuries. BDT & E, qui récupérait les appareils électriques, a cessé son activité, et le garage ETS Automobile n'assure plus le service mécanique.

Côté projets 2015 :

- Des zones de busage sont prévues Route de Migné. Les buses seront achetées par la commune. Les travaux et les remblais sont à la charge du Conseil Général. Une subvention «amendes de police» sera demandée. Une zone est également envisagée Route de Neuillay (Intersection Rte de Neuillay à Rte de Lothiers).
- Le tracteur tondeuse doit être remplacé.
- Le toit du préau de l'école et les gouttières zinc vont être remis à neuf.
- Changement de la porte de la mairie.
- Un jardin du souvenir au cimetière.
- Remise en état du lavoir Route de Migné.

Pour ces opérations, des demandes de subventions (FAR, fonds parlementaires, DETR, et Fond patrimoine pour le lavoir) vont être faites. Ces projets seront réalisés en fonction des subventions obtenues.

2015 sera une année d'élections: les cantonales les 22 et 29 mars, et les régionales en décembre. Pensez à vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre.

Date à retenir pour les vœux du Maire: le 9 janvier 2015 à 18 h00 à la salle St Pierre à 18 heures. Toute la population est cordialement invitée.

Les élus
et les employés
communaux
se joignent à moi
pour vous présenter
leurs Meilleurs Vœux
pour l'année 2015.

AIRE
Rythmes scolaires et premiers constats
■ Téléthon 2014
Contrat local de santé
Communauté de communes
Environnement : les chemins de randonnée

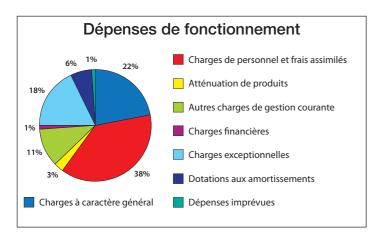
■ Informations municipales

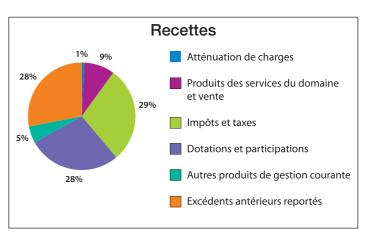
Le Budget 2014

Le Budget primitif a été voté en février 2014 Un maintien de chaque taux d'imposition est adopté

FONCTIONNEMENT

Dépenses (en euros)	€	%	Recettes (en euros)	€	%
Charges à caractère général	90 700,00	22,36	Atténuation de charges	3 300,00	1,00
Charges de personnel et frais assimilés	153 200,00	37,77	Produits de services du domaine et vente	36 150,00	9,00
Atténuation de produits	12 500,00	3,08	Impôts et taxes	117 000,00	29,00
Autres charges de gestion courante	44 435,00	10,95	Dotations et participations	114 600,00	28,00
Charges financières	3 213,00	0,79	Autres produits de gestion courante	19 000,00	5,00
Charges exceptionnelles	74 572,97	18,38	Excédents antérieurs reportés	115 569,97	28,00
Dotations aux amortissements	22 999,00	5,67			
Dépenses imprévues	4 000,00	0,99			
Virement à la section d'investissement	0,00	0,00			
TOTAL	405 619,97		TOTAL	405 619,97	





INVESTISSEMENT

Dépenses (en euros)		Recettes (en euros)		
Dépenses imprévues	4 000,00	Virement section fonctionnement	- 0,00	
Emprunts et dettes assimilées	13 569,00	Amortissement	22 999,00	
Subventions d'équipements versées	3 000,00	Subventions d'investissement	16 419,00	
Immobilisation corporelles	66 508,73	Dotations, fonds divers et réserves	85 405,00	
Solde d'exécution (déficit)	38 332,27	Autres immobilisations financières	587,00	
TOTAL	125 410,00	TOTAL	125 410,00	

COMPTE ADMINISTRATIF 2013

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Excédent clôture au 31-12-2012	138 434,14	Excédent clôture au 31-12-2012	- 16 228,81
Dépenses	297 906,64	Dépenses	- 95 012,66
Recettes	320 499,47	Recettes	72 909,20
Résultat au 31-12-2013 (excédent)	161 026,97	Résultat au 31-12-2012 (déficit)	- 38 332,27

■ Informations municipales

Informations Municipales

Pour voter en 2015, il faut être inscrit sur les listes électorales. Pour pouvoir voter aux élections départementales de mars 2015 et aux élections régionales (prévues en décembre 2015), les citoyens français doivent être inscrits sur les listes électorales au plus tard le 31 décembre 2014.

Les personnes déjà inscrites n'ayant pas déménagé, n'ont aucune démarche à faire.

Pour les jeunes de 18 ans, l'inscription est automatique.

Pour les personnes ayant déménagé, une nouvelle inscription sur les listes électorales est nécessaire : elle fait l'objet d'une démarche volontaire, à effectuer au plus tôt.

L'inscription sur les listes électorales est possible selon deux modalités :

- soit en se rendant à la mairie avec les pièces exigées (formulaire d'inscription, pièce d'identité et justificatif de
- soit par courrier en envoyant sans tarder à la mairie le formulaire d'inscription, une photocopie d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Pour les retardataires une permanence aura lieu en mairie le 31/12 2014.

Au fil de la vie

NAISSANCES 2014

Tyatana DEBARD, le 18 janvier 2014; Océanne WISZNIEWSKA BOUET, le 14 avril 2014; Kendji HUMBERT, le 29 septembre 2014; Emma PORNAY, le 1er octobre 2014

MARIAGE Gabriel VACHER et Mauricette DESCHAMPS,

le 20 mars 2014



DÉCÈS

André BOUCHARD, le 6 avril 2014; Paul REIGNOUX, le 18 août 2014; Eliane PERRIN, le 15 octobre 2014.

Concours Villes, Villages, Maisons et Fermes fleuries

PALMARÈS 2014

Canton de Buzançais

M. Régis Blanchet

MÉOBECQ: 1ER PRIX

Mme CHARRET Nathalie 1^{re} catégorie - 2^e prix 5. chemin de la Croix Blanche

Mme CHARTIER Marie-Madeleine 1^{re} catégorie - 2^e prix 65, route de Buzançais

Mme FLAGEUT Odette 1^{re} catégorie - 2^e prix 63, route de Buzançais

M. GIRAUD Jean-Michel 1^{re} catégorie - 2^e prix 7. chemin de la Croix Blanche

Mme BUISSON Catherine 2^e catégorie - 2^e prix 18, chemin de la Croix Blanche

Mme SEEWALD Roselyne 2^e catégorie - 2^e prix 3, route de Migné

Mme FEIGNON Marie-Antoinette 2^e catégorie - 3^e prix 33, route de Buzançais

Mme LOMBARD Chantal 3^e catégorie - 2^e prix Le Moulin de Baratte

MAIRIE

Elle sera fermée du mercredi 24 décembre 2014 au samedi 3 janvier 2015 inclus.

Une permanence sera assurée le mercredi 31 décembre de 10h à 12h pour les inscriptions sur la liste électorale.

AGENCE POSTALE COMMUNALE

vendredi 2 et samedi 3 janvier 2015.



DOMO BERRY

PASCAL COURTILLAT

Anciens Ets François FRAGNET

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE • RÉNOVATION BÂTIMENT • ALARMES

48, rue Nationale - LE PONT CHRÉTIEN **TÉ . 06 38 14 03 86** 55, rue de Belle Rive - CHATEAUROUX

■ La vie des Associations



Association de Sauvegarde du patrimoine de Méobecq Les projets pour l'année 2015

19 avril Randonnée pédestre - l'étang «Grand Eiffe» Niherne

13 juin Après-midi récréative avec un conteur et un guitariste

27 septembre Sortie culturelle à Issoudun (musée Saint Roch et alentours)

21 novembre Café de l'histoire: Faune et Flore en Brenne

Participation à la brocante du 1^{er} mai de Méobecq Journées « à la découverte du patrimoine départemental » Journée du patrimoine national et journées européennes du patrimoine Présences à la randonnée de la Brenne et au Téléthon

Assemblée générale de l'association: le 31 janvier 2015 à 15 h 30

Mot du Président de L'US Méobecq



Cette année 2014 se termine sur une bonne note, pour l'entente sportive avec l'US Brenne – Vendoeuvres / US Méobecq. Notre équipe première en 4º division est première de son groupe avec une marge d'écart de points assez important sur les 2º et 3º ce qui devrait nous emporter vers une montée en 3º division l'année prochaine. Pour ce qui est de notre 5º division, mis à part trois défaites, notre objectif est de finir dans les 3 premiers voir mieux si l'occasion se présente.

Calendrier des rencontres de football au stade Henri Guillaume

08/02/2015 (15h): USBV/USM - Arpheuille/Clion (2) Entente.

29/03/2015 (15h): USBV/USM - Argenton US (3)

26/04/2015 (15h): USBV/USM - Azay-le-Ferron

31/05/2015 (15h): USBV/USM - Obterre

En cette fin d'année nous sommes passés pour nos calendriers 2015, en ces temps difficiles je vous remercie pour les dons que vous avez fait à l'US Méobecq et de votre accueil toujours aussi chaleureux.

A l'aube de cette nouvelle année, mon équipe de dirigeants, joueurs, ainsi que moi-même vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année.

Le président, Jean Biard

Comité FNACA Nuret-Méobecq

Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie

Le Comité a tenu son assemblée Générale le 7 novembre 2014 et a pris date des manifestations.

Vendredi 9 janvier :

Galette des rois

Dimanche 15 mars

BANQUET RELAIS de la Bouzane

à Chabenet.

ou 22 mars:

19 mars:

Dépôt de gerbes

à 18 h00 à Nuret le Ferron et à 18h30 à Méobecq.

Dimanche 28 juin :

Mécuaul au stade de

Méobecq.

Début décembre 2015

réléthon

Comité des fêtes

Soirée choucroute :

le 7 mars salle des associations à Neuillay les bois. Orchestre Pascal Bourg

Brocante : le vendredi 1^{er} mai

Randonnée semi nocturne :

le 30 mai avec repas à l'arrivée (inscription obligatoire)

Participation au Téléthon

Roulage de bottes de paille et le soir repas avec soupe à l'oignon

■ La vie des Associations



Association de Méobecq

Familles Rurales organise le dimanche 22 mars 2015 le 4° carnaval de Méobecq, sur le thème des 4 saisons: les enfants de l'école vont d'ici là travailler sur le temps périscolaire à la création d'épouvantails dont ils nous réservent la surprise, avec l'aide des parents et bénévoles présents pour les guider. N'hésitez pas à venir exprimer votre imagination et votre esprit d'entraide!

La journée du carnaval débutera par un repas que nous vous invitons à partager au Foyer Rural, à nouveau autour du

barbecue. Les maquillages et déguisements seront ensuite ajustés avant le défilé animé dans les rues du village, avant de partager goûter et récompenses, pour le plaisir des petits et des grands enfants!

L'association vous propose également un concours de belote par équipe le samedi 18 avril 2015 au Foyer Rural de Méobecq: ouverture des inscriptions à 19h, début des jeux à 20h, buvette et vente d'en-cas salés et sucrés.

Nous espérons pouvoir offrir à notre village d'autres animations dont les contours se dessineront au cours des mois à venir. Nous vous souhaitons à tous de très bonnes fêtes de fin d'année et espérons vous voir nombreux venir participer à nos activités.

Meilleurs vœux à partager dans la joie et la sérénité! *La présidente et son équipe.*





Forte envie de bouger ?

Venez réveiller votre corps dans la joie et la convivialité

Tous les lundis de 19 à 20 heures, à la maison des associations (salle des fêtes) de Neuillay les Bois.

Vous pourrez essayer le L.I.A., le renforcement musculaire, la souplesse...et la détente. Les séances sont encadrées par une intervenante diplômée et attentionnée.

Les trois premières séances sont gratuites

Le bureau Du club « Visa pour la Forme Neuillay»

Pour tous renseignements:

02-54-39-45-26 ou 02-54-39-48-30



■ Ecole de "Fontaine de Méobrenne"

L'équipe éducative de l'école ne change pas cette année:

Mme LABISCARRE: Directrice de l'école et enseignante des CM1-CM2. Mme FORÊT: Enseignante des CE1-CE2. Mme PINEAU: AVS. Mme PEREIRA: Cantinière. Mme MOULON: Surveillante de cantine et accompagnatrice des élèves au car. Mme PERRIN: Agent d'entretien des locaux

L'école de Méobecq travaille en lien étroit avec l'école de Neuillay-les-Bois puisque c'est un R.P.I.

(Regroupement Pédagogique Intercommunal). Les élèves sont donc scolarisés à Neuillay-les-Bois de la Petite Section au CP.

Nous avons un blog qui donne des informations régulières sur ce qui se passe dans les deux écoles.

Voici l'adresse:

http://ec-fontaine-de-meobrenne-meobecq.tice.ac-orleans-tours.fr/dotclear/

Trois numéros du journal scolaire sortent par an: un à Noël, un à Pâques et un en juin. Ils sont mis en vente dans les commerces des deux villages.

Classe de CM1-CM2

En CM1-CM2, nous sommes 25 en comptant la maîtresse: 7 CM1 et 17 CM2.

Il y a 5 garçons et 19 filles! Les effectifs restent stables.

Classe de CE1-CE2

En CE1-CE2, nous sommes 26: 10 CE1 et 16 CE2.

Dans notre classe, c'est le contraire: il y a plus de garçons que de filles, c'est à dire 16 garçons et 10 filles.

Pour cette année, nous avons un projet bien particulier puisque nous entretenons une correspondance avec une classe de CE2 de l'école André Boulloche de Bondy en Seine-Saint-Denis (93). C'est l'occasion pour nous de comparer nos environnements, nos modes de vie et de rencontrer d'autres enfants!





Ce que nous avons fait en 2014 :

4 février: Rencontre-chorale pour les CM à la salle des fêtes de Luant avec d'autres écoles.

6 février: Exposition interactive «Tout en mouvement» à Villedieu sous forme d'ateliers (leviers, engrenages...)

25 mars: Participation au rallye mathématique organisé par l'OCCE.

16 mai: Sortie scolaire à Gargilesse avec visite du château.

20 mai: Jeux communautaires organisé par la Communauté de Communes Indre Val de Brenne.

27 juin: l'école accueille les élèves de CP de Neuillay-les-Bois pendant une journée: visite de l'école, travail d'équipe, tutorat avec les plus grands...

21 novembre: Spectacle «L'histoire vraie de Balthazar Brémont» par la compagnie le P'tit Piano Sans Bretelles à Buzançais (transport pris en charge par la communauté de communes Indre Val de Brenne).

5 décembre: Journée RPI avec cinéma à Châteauroux, repas tous ensemble à la salle des fêtes de Neuillay et lâcher de ballons au profit du Téléthon.

6 décembre: Vente d'objets fabriqués par les enfants au profit du Téléthon à la salle St Pierre.

12 décembre: Repas de Noël à la cantine de l'école.



Boulangerie - Pâtisserie

Franck Louvel

18, route de Buzançais - 36500 MEOBECQ

Tél. 02.54.39.41.29

■ Rythmes scolaires et premiers constats

Dans le cadre de la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires, rentrés en vigueur à la rentrée de septembre, nous tenons à remercier tous les acteurs, municipaux, parents mais aussi les bénévoles sans qui les activités n'auraient pu voir le jour.



Cette réforme voulue et imposée par l'état fut pour nous, élus, un réel défi. Elle coûtera à la collectivité plus de 6 400 euros pour une dotation de l'état de 2500 euros. L'adhésion majoritaire des parents et des enfants fut pour nous un réel encouragement pour proposer des activités attrayantes et, pour les bénévoles, un réel plaisir de voir des enfants heureux d'y participer. Il est encore trop tôt pour tirer un bilan de l'année mais les six premières semaines ont permis la création d'un jardin très prolifique (au niveau de l'ancienne école) et de mener des activités physiques au stade municipal grâce à l'intervention d'un animateur de la communauté de communes.

La deuxième période, qui s'étendra jusqu'aux vacances de Noël, sera consacrée à des activités de créations manuelles





avec comme fil conducteur le Téléthon et les décorations de Noël sans oublier un atelier cuisine.

La Troisième période qui s'étendra du 5 janvier au 20 février verra la création d'épouvantails avec la participation de tous au carnaval de Méobecq; le thème retenu étant les quatre saisons. Pour les déguisements nous comptons aussi sur la créativité des adultes. Des activités physiques seront également proposées.

Il est bien sûre évident que l'ensemble de ces activités ne seraient effectives sans la participation de l'ensemble des bénévoles, à qui nous disons un très grand merci!



Entreprise Vincent CHARBONNER MACONNERIE · RAVALEMENT · RESTAURATION CHARPENTE-COUVERTURE · ENDUITS ET BADIGEONS À LA CHAUX 30, route de Claise - 36500 MÉOBECQ - Tél./Fax 02.54.39.45.85 - Port. 06.62.35.23.38

■ TELETHON 2014





Un grand merci à tous les acteurs associatifs et bénévoles pour toutes leurs initiatives prises à l'égard du Téléthon 2014.

L'ensemble des dons rassemblés va permettre de poursuivre le programme en faveur de la recherche sur la lutte contre les maladies rares. Malgré la crise économique qui nous touche, la générosité a bien été au rendez-vous.

La mobilisation de nombreux habitants de Méobecq a permis également de nous retrouver pour partager d'agréables moments de convivialité. Cette année nous avons innové avec le défi de la botte de paille, en nous



rapprochant de la commune de Neuillay les Bois, qui a su nous réserver un accueil ô combien chaleureux. Merci aux acteurs associatifs de cette commune ainsi qu'à la municipalité.



D'autres défis nous attendent l'année prochaine, alors n'hésitez pas à communiquer vos idées auprès des associations pour continuer à faire vivre ce Téléthon Méobecquois.

BILAN

Comité des fêtes : 895,95 € dont 420 € pour la botte de paille

2185,35 €

Familles rurales : $68,00 \in$ USM : $140,00 \in$ Ecole calendrier : $274,00 \in$ Ecole rythmes scolaires : $71,20 \in$ ASPM : $168,20 \in$ FNACA : $468,00 \in$

Total:

8

■ Contrat Local de Santé

La plupart d'entre vous ont trouvé dans leur boîte aux lettres, le 23 juillet un questionnaire anonyme à destination de la population intitulé: « connaître le ressenti de la population en matière de santé sur le territoire du Parc Naturel Régional de la Brenne (veuillez accueillir nos excuses pour les rares oublis!). Nous remercions les 13 personnes ou familles qui ont complété et remis le questionnaire à la mairie pour le 30 août 2014. Cela représente un taux de participation de 3,46 % alors que le taux moyen du territoire est de 2.19¹. Félicitations!

Nous vous encourageons à lire le rapport complet. On y découvre, page 13:

«Parmi les éléments déclencheurs cités, on les changements constater que d'habitude font souvent suite à une opération, une maladie diagnostiquée, un examen (dosage sanguin, dépistage, etc.) ou conseil médical, un accident, une prise de poids.»

«Si l'aspect médical apparaît comme une évidence lorsque l'on parle de santé et revêt une importance majeure dans les actions prioritaires pour les habitants, ils mettent également l'accent sur l'hygiène de vie (alimentation et activité physique en tête), la qualité de l'environnement l'utilisation des pesticides est très souvent mise à l'index, les moyens de transport, les services infrastructures, le lien social, la communication et l'information, au sens général aussi bien que dans le domaine de l'éducation pour la santé, la prévention, la formation.»

Ces deux constats peuvent nous encourager à plus de prévention primaire, intitulée aussi

« promotion de la santé », c'est-à-dire avant que la maladie arrive. Est-on obligé de connaître la maladie ou le mal-être pour décider de changer ses comportements?

Il est important de rappeler que lorsque le mot prévention est utilisé seul, il couvre 4 champs dont 3 concernent l'approche médicale (dépistage, éducation thérapeutique et soins palliatifs) et 1 seule l'encouragement et la valorisation des personnes à développer des compétences leur permettant de faire des choix éclairés pour leur propre bien être et donc le mieux-être de ceux qui les entourent, c'est-àdire la promotion de la santé. Et cela peut se faire à tout âge, le plus tôt est le mieux bien sûr!

Développons en proximité des actions créatrices de santé, des actions qui répondent à la question qu'est ce qui peut m'amener et nous amener plus de bien être pour vivre au quotidien?

Bonne santé 2015 et toutes celles à suivre!

Séverine DROPSY

Conseillère municipale, impliquée dans la santé, le social et les commerces de proximité.

> Co-présidente de l'association «Plein Etre, Plein de Vie»

1 - Statistiques issues du rapport «Analyse des questionnaires anonymes à destination des habitants du PNR dans le cadre du projet de contrat local de santé (CLS)» novembre 2014; document complet à découvrir sur le site du PNR ou consultable à la Mairie de Méobecq.



Dominique RENAUDAT

Étude et réalisation

Menuiserie agencement < Intérieur et Extérieur Bois / PVC / Alu

- Aménagement de combles <
 - Pose de fenêtre de toit <
 - Faux plafonds <
 - Placo plâtre Isolation <

Fermetures <

Le Bois Saint-Jacques - 36500 MEOBECQ Tél./Fax 02 54 39 45 21 - Port. 06 89 13 22 60

■ Communauté de Communes



Val de La Communauté de Communes Val de l'Indre Brenne compte parmi ses l'Indre missions la collecte des déchets ménagers.

Brenne Lors de la distribution des sacs-poubelles en 2014, il vous a été distribué le règlement relatif à la collecte des déchets ménagers et assimilés.

Rappel des consignes de tri :

Les DÉCHETS PROPRES ET SECS

(briques alimentaires, petits cartons, journaux, revues, bouteilles et flacons en plastique, boîtes métalliques, barquettes, aérosols)

sont à mettre directement dans le container bleu ou dans les sacs bleus translucides distribué par la mairie.





Les DÉCHETS HUMIDES

(restes de repas, épluchures, sacs aspirateur, couche-culotte, essuie-tout, déchets de jardin en petites quantités)

sont à mettre dans les sacs noirs de 30 litres maximum avec 10 sacs maximum par collecte.





Le VERRE ALIMENTAIRE

est à déposer dans les colonnes à verre, tout dépôt au pied de la colonne sera sanctionné.

Les autres verres sont à emporter à la déchetterie.

La collecte des déchets propres et secs et des déchets humides s'effectue le même jour une fois par semaine. Cette collecte est faite dans un camion séparé en 2 compartiments afin de ne pas mélanger les déchets que vous avez triés.





À compter du 1er mars 2015, une campagne de vérification du tri des déchets dans les sacs-poubelles et les containers va être mise en place. L'objectif est d'améliorer la qualité des déchets apportés aux usines de traitement afin que les déchets puissent être valorisés soit recyclés soit compostés. Le tri conforme évite de transporter les déchets mélangés et de mettre en enfouissement.

La vérification va se faire sur:

- le sac-poubelle ou le container utilisé, il est interdit de mettre des déchets verts dans le sac bleu ou le container bleu. Le code couleur doit être respecté. Les sacspoubelles noirs ne doivent pas être mis à l'intérieur du container bleu.
- le respect des consignes de tri, aucun verre dans les sacs ou les containers.

Si une erreur est constatée, un autocollant rouge sera mis sur le sac-poubelle ou le container et ne sera pas collecté. Il faudra représenter le sac-poubelle ou le container en respectant les consignes lors de la prochaine collecte.



Un bon nombre d'entre vous effectue correctement le tri des déchets et nous vous en remercions. Il faut continuer à faire ce geste pour préserver notre environnement.

Pour tout renseignement
(jour de collecte, règlement de collecte...)
vous pouvez aller sur le site internet
www.valdelindrebrenne.com,
nous contacter au 02.54.26.94.18
ou stéphanie.larrere@valdelindrebrenne.com



RÉSEAUX D'EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT GESTION DÉLÉGUÉE DE SERVICE PUBLIC

36200 TENDU

Tél.: 02 54 24 01 52 Fax. 02 54 24 09 63

■ Environnement

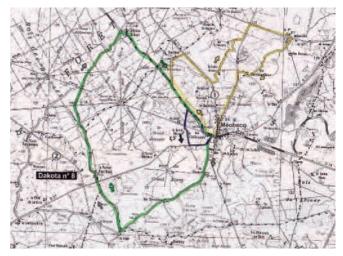
Les chemins de randonnée

Depuis 2008, un programme annuel de réfection et d'entretien des chemins communaux est réalisé et permet aujourd'hui de rendre notre territoire rural attractif à de nombreux randonneurs.

La randonnée de la Brenne qui s'est déroulée le 1er août a connu un réel succès, les participants ont témoigné de leur satisfaction sur la qualité de l'entretien de nos chemins. Ces paysages de Brenne sont un réel attrait pour des visiteurs de passage qui ne manqueront pas d'y revenir car l'envoûtement de notre territoire n'est pas une légende.

En octobre 2014 le Conseil Municipal de Méobecq a validé le nouveau schéma des itinéraires de promenade et de randonnée.

Le Parc naturel régional de la Brenne a initié en 2011 en partenariat avec l'Agence de Développement Touristique de l'Indre la requalification des itinéraires de Promenade et de Randonnée à l'échelle de son territoire. L'année 2014 sera consacrée à la concrétisation progressive sur le terrain des itinéraires en prenant en compte l'adaptation du tracé du GR de Pays de la Brenne (balisage, jalonnement, mise en place des outils de communication).



Concernant le balisage des itinéraires, plusieurs sessions de formation sont prévues par le Comité Départemental de Randonnée Pédestre pour le compte du Parc.



■ La dynamique rurale en action

Plus que jamais le monde moderne est et sera confronté à cette dualité, ou de l'idéal énergétique à l'idéal écologique, de l'entropie à la néguentropie.

En thermodynamique l'entropie représente la valeur de dégradation de l'énergie, ou toute consommation énergétique entraîne un désordre moléculaire qui tant à augmenter l'entropie.

La néguentropie ou entropie négative, tant elle vers l'organisation d'une succession de réactions moléculaire de synthèse, créatrice d'équilibre et de vie. L'idéal écologique veut que l'intégralité des déchets de matières organiques,



Exposition d'un brûleur de 70 kW au Salon de l'habitat d'Issoudun.



issue de la vie, soit mise en situation de réorganisation moléculaire, afin de fournir un substrat à l'éclosion d'une nouvelle vie.

L'activité humaine génère une grande quantité d'entropie, soit par la consommation de matière carbonée pour fournir de l'énergie, soit par le désordre chimique que représente le rejet de ses effluents dans les bassins versants.

L'enfer étant pavé de bonnes intentions, il s'agit de ne pas succomber à l'intégrisme, ni au moralisme, mais de proposer des solutions techniques équilibrées à cette situation d'apparente dualité.

E.T.S. ÉNERGIE & BIOMASSE utilise les produits non consommables de l'activité du bois, afin de les valoriser, essentiellement sous deux formes.

1) Les produits secs, sont broyés leur taux d'humidité est maîtrisé, ils sont la

matière première pour la fabrication des granulés de bois destinés à alimenter les différentes formes de chauffage.

2) Les produits humides sont compostés en aérobie, de façon écologique, en andain sur un sol permettant la colonisation des invertébrés chargés de digérer et d'équilibrer le Potentiel Hydrogène et d'ainsi réguler la qualité du compost.

L'utilisation de nos produits a un impact en équilibre neutre sur le cycle carbone.



Presse à granulés de bois (pellets)

